

N/REF : 24/09/2025 8H38 C:000003 I:02593
V/REF : AC/C28788
V/Email reçu le Mercredi 24/09/2025 à 8H38

AIGUILLON CONSTRUCTION
SA HLM
60 Avenue du Canada
CS50147
35201 RENNES CEDEX 2

V/REF.IMM. GOS
IMMEUBLE : GEORGE SAND -GOS
RUE GEORGE SAND
.
35850 GEVEZE

Rennes, le 07 Octobre 2025

Référence Marché: 024054-PBS-005

LOCALISATION : ALLEE 1 SAND - MME BOURDON 06 61 30 64 21
LOGEMENT N° 107001, PORTE N°31, 3° ÉTAGE, TYPE 3

MOTIF : RÉPARATION FUITE SUR TUYAU ÉVAC BAIGNOIRE FELÉ

Donneur d'ordre : M. M BRON

=====

NATURE DE L'INTERVENTION :

Travaux de plomberie en partie privative.

INTERVENTION DU 07/10
MISE EN PLACE DU VÉHICULE ET DU MATÉRIEL
COUPURE D'EAU
REFECTION DE LA VIDANGE
REPLACEMENT DU SIPHON LAVABO
REMISE EN EAU
CONTRÔLE - BONNE ÉTANCHEITÉ
FIN DE CHANTIER ET REPLI DU MATÉRIEL

OBSERVATIONS : AT LCOMPTER Email envoyé le 07/10/25 à 12H05 M. M BRON

24/09 MSG LAISSÉ

DESCRIPTIF TECHNIQUE DE L'ACTIVITE :

Déplacement d'un VEHICULE ATELIER équipé de matériel de plomberie
(poste a souder, raccords et longueurs de tuyaux de différents diametres,
génératrice 220 volts, perceuse, tronçonneuse, etc).
Reconnaissance du chantier. Installation et mise en place du matériel (si
nécessaire).
Réalisation du travail conformément aux regles de l'art.
Vérification en fin d'intervention de la bonne exécution, contrôle de
l'étanchéité (si nécessaire).
Nettoyage du chantier. Evacuation des détritrus (si nécessaire).
Relevé du plan de l'intervention (si nécessaire).
Ce descriptif technique n'est pas contractuel.

Les temps facturés comprennent : le déplacement aller-retour de notre véhicule auquel s'ajoute le temps sur place (Heure de départ - heure d'arrivée).

Nos fournitures sont affectées d'un coefficient de vente de 1,43 sur le prix d'achat sauf conditions particulières convenues avec le client.

Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U.	HT	
1,00	PBL095-Rempl.siphon baign./lavabo/évier	3	60,00	60,00	
2,00	PBL002-Dépose Tuyauterie/Ml	3	20,00	40,00	
2,00	PBL005-Rempl.tuyauterie PVC /Ml	3	45,00	90,00	
TOTAL H.T.				190,00	
T.V.A. a 10,00%				19,00	
TOTAL T.T.C.En EURO				209,00	

L'immeuble est achevé depuis plus de deux ans.

Valeur en votre règlement au 30 Novembre 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.